

Montréal, le 28 août 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^c Joëlle Cardinal
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'approbation du registre des entités visées par les
normes de fiabilité suivant la mise à jour du 1^{er} juillet 2019
Dossier de la Régie : R-4095-2019**

Chère consœur,

Le 30 juillet 2019, Hydro-Québec, par sa Direction principale - Contrôle des mouvements d'énergie et Exploitation du Réseau d'Hydro-Québec, à titre de Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le Coordonnateur), a déposé une demande auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) visant l'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité (le Registre) suivant la mise à jour du 1^{er} juillet 2019 (la Demande), objet du présent dossier.

Le 9 août 2019, la Régie a demandé au Coordonnateur de déposer certaines informations additionnelles pour évaluer la Demande. Le Coordonnateur a déposé ses réponses à la demande d'informations additionnelles le 23 août 2019.

Par la présente, la Régie convoque une séance de travail qui aura lieu le **10 septembre 2019, de 9 h à 16h30 dans la salle Riopelle de ses bureaux de Montréal.**

Cette séance de travail aura pour objet l'examen du Registre et portera, notamment, sur les sujets suivants :

- Constats et clarifications sur la version française du Registre;
- Constats et clarifications sur la version anglaise du Registre;

- Clarifications quant au processus suivi par le Coordonnateur à l'égard de la concordance des textes;
- Modifications et améliorations additionnelles proposées au Registre;
- Codification des mises à jour du Registre;
- Délai effectif pour l'assujettissement de nouvelles entités.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml